




Demande concernant l'accès au système eTVA (eTVA Consultation - VAT Refund - VAT MOSS)

 La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://www.adobe.com).

1. Saisie

Le/La soussigné(e)

1. Numéros d'identification du demandeur

N° Matricule national: (1) Assujettis établis au Luxembourg: remplir (1), (2) et (3)
Assujettis établis dans l'UE hors LU: remplir (4) avec
numéro intracommunautaire d'identification à la TVA,
remplir (1) et (3) si inscrit à la TVA luxembourgeoise
Assujettis établis en dehors de l'UE: remplir (4)

N° RCS: (2) Non existant

N° Identification TVA: LU (3) Non existant

N° national de référence hors LU: (4)

2. Nom et Prénoms / Raison sociale / Dénomination sociale :

3. Domicile privé / Siège social

Code pays et postal: - Lieu:

Rue: N°: Tél.:

4. Personne agissant pour la personne morale (le/la soussigné(e))

Nom: Prénom:

Qualité: Tél.: E-mail:

5. Demande

Création d'accès Modification du gestionnaire principal

6. Personne désignée gestionnaire principal des utilisateurs eTVA internes à la société

Nom: Prénom:

E-mail: Tél.:

N° de série "SSN" du certificat professionnel
Luxtrust du gestionnaire principal (20 chiffres):

Identifiant "OU" tel que spécifié dans le certificat Luxtrust :

(utilisez la fonction "Test & Print" dans le menu "Mon Certificat" sur le site www.luxtrust.lu pour trouver le numéro de série "SSN" et l'identifiant "OU" OBLIGATOIRES)

Demande(nt) l'accès au système eTVA

L'original de la demande doit être envoyé via courrier postal à l'adresse indiquée en haut du formulaire. La demande ne sera prise en considération que si elle est complétée et accompagnée des conditions particulières dûment signées par la/les personne(s) agissant pour la personne morale.



2. Conditions particulières relatives au Système eTVA

L'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA (AED) en collaboration avec le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE) met à la disposition des assujettis un système appelé « système eTVA ».

Avant d'y accéder, le déclarant doit introduire auprès de l'AED une demande d'autorisation.

En se connectant au système eTVA, l'utilisateur déclare accepter les conditions particulières, ainsi que les mises à jour ou modifications qui peuvent y être apportées par la suite par l'AED à tout moment. L'utilisation du système eTVA peut être soumise à des directives, décisions ou conditions supplémentaires. Ces directives, décisions et conditions supplémentaires sont réputées faire partie des conditions particulières. Le non-respect des conditions particulières entraîne le retrait immédiat de l'autorisation d'utiliser le système eTVA.

L'AED se réserve le droit de supprimer, de modifier ou d'ajouter des fonctionnalités, respectivement d'instaurer des limites tant particulières que générales aux diverses fonctionnalités.

Lors de chaque connexion au système eTVA, l'authentification du déclarant se fait par l'utilisation d'une carte à puce professionnelle ou d'un signing stick professionnel émis par la société LuxTrust S.A. qui contient un certificat (professionnel) pour déterminer l'identité du déclarant vis-à-vis du système eTVA.

Tout déclarant, y compris le gestionnaire principal, est obligé de prendre les mesures nécessaires pour protéger le code PIN et toute autre donnée sensible liée à son certificat et d'avertir sans délai l'organisation émettrice du certificat quand il constate que ces éléments ont été divulgués, ou qu'un usage frauduleux a été effectué à l'aide de ces éléments.

Le déclarant reste seul responsable de l'usage fait de son certificat pour l'accès au système eTVA ou pour tout autre accès fait par son certificat et qui serait dû à sa négligence.

En cas de dépôt d'une déclaration au nom et pour le compte d'un assujetti autre que le détenteur du certificat avec laquelle le dépôt est fait, l'AED présume l'existence d'un mandat valable entre le déclarant et l'assujetti à l'exception d'une demande de remboursement VAT Refund pour laquelle un mandat électronique est requis. L'AED fixe la forme d'un mandat électronique.

Le déclarant assume l'entière responsabilité du dommage direct ou indirect qui résulte d'un accès ou d'une utilisation illicites, incorrects ou abusifs au/du système eTVA, ainsi que de telles tentatives, à la suite notamment du non-respect des consignes de sécurité et de faits de tiers.

L'AED et le CTIE ne sont pas responsables des éventuels dysfonctionnements du système eTVA imputables soit à des défauts du réseau Internet, soit, d'une manière générale, à toute cause non directement imputable à l'AED ou au CTIE.

Les fichiers de retour tenus à la disposition du déclarant ne pourront être déchargés de l'Internet par celui-ci qu'à ses propres risques et périls. En aucun cas l'AED et le CTIE ne peuvent être rendus responsables d'une mauvaise réception ou de la non-réception de ces fichiers de retour.

L'AED et le CTIE n'assument aucune responsabilité, en cas de fonctionnement défectueux ou d'inadéquation du matériel du déclarant, en cas d'utilisation frauduleuse des données secrètes du déclarant, que ce soit par lui-même ou par un tiers et en cas de dommages survenus au matériel informatique de l'utilisateur ou aux données stockées sur ce matériel au cours ou après la connexion au système eTVA.

Le déclarant accède au système eTVA par les réseaux de communication de l'Internet. Il déclare connaître et accepter la nature, les performances techniques et les risques de l'Internet.

Il s'oblige à prendre les mesures nécessaires en vue d'éviter la transmission de virus notamment en équipant son système informatique d'un logiciel de détection de virus régulièrement mis à jour.

En cas de divergence entre la version française et la version allemande ou anglaise, la version française des conditions particulières fait foi.



Les données à caractère personnel communiquées par l'administré sont traitées par l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA en qualité de responsable du traitement et en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Pour plus de détails, vous pouvez consulter la mention relative aux dispositions du RGPD sur le [site internet](https://pfi.public.lu/) de l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA. (<https://pfi.public.lu/>)

3. Signature

La signature ci-après certifie la conformité des données fournies

lu et approuvé

Fait à* :

Le* :

Nom* :

Prénom* :

Signature(s) manuscrite de la/des personne agissant pour la personne morale

Réservé à l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA

Organizational Unit: RCS TVA Autre:

Cachet